



DONNÉES TECHNICO-ÉCONOMIQUES DE LA VOLAILLE DU SUD-EST

**RÉSULTATS VOLAILLES DE CHAIR STANDARDS & LABEL ROUGE 2017
RÉSULTATS POULES PONDEUSES 2017**

Pour la seconde fois, le CERVOSE (Comité Économique Régional de la Volaille du Sud-Est) s'est fixé des objectifs ambitieux dans le but de fournir aux éleveurs des éléments pour les appuyer dans la maîtrise de leurs charges opérationnelles et structurelles.

Avec le soutien financier du Conseil Régional et grâce au partenariat entre la filière, l'ITAVI et les Chambres d'Agriculture, des indicateurs régionaux en poulet de chair et poulet Label Rouge ont été recueillis dans des exploitations majoritairement situées dans l'Ain et la Drôme. De plus, pour la première fois en Région, des données techniques et économiques ont été récoltées dans des élevages de poules pondeuses plein air et en agriculture biologique.

PRINCIPES MÉTHODOLOGIQUES

Les résultats technico-économiques des volailles de chair et de poules pondeuses ont été récoltés par lot auprès d'éleveurs bénévoles. A noter que sur les 107 lots de poulets standards, 11 lots n'ont pas été comptabilisés en raison d'un problème d'élevage (au démarrage et/ou à l'enlèvement).

	Nrb d'éleveurs	Nrb de lots
Poulet Standard	8	107
Poulet Label Rouge	10	61
Pondeuse Plein Air	3	4
Pondeuse Bio	6	9

• Volaille de Chair

Les données technico-économiques relevées sont les mêmes que celles de l'enquête réalisée en 2017 par les chambres d'agriculture du Grand-Ouest. Le fait de partir sur les mêmes critères permet de comparer plus facilement les données et mettre en évidence également les possibles écarts de compétitivité avec les autres grandes régions productrices de volailles. A partir de ces données, il a été possible d'identifier les indicateurs suivants.

INDICATEURS	REMARQUES
Durée d'élevage (j)	Nombre moyen de jours passés par les animaux sur l'élevage
Durée du vide sanitaire (j)	Nombre de jours entre 2 lots (du dernier enlèvement à la mise en place du prochain lot)
Durée du lot (j)	Durée d'élevage et à la durée du vide sanitaire
Densité de départ (nbr d'anx/m ²)	
Poids moyen (kg)	
Perte (%)	Pourcentage de perte dans l'élevage au cours de la durée d'élevage
Saisie (%)	Pourcentage de carcasses saisie à l'abattoir
Prix (€/kg)	Exprimé par kg de poids vif
Indice de Consommation (IC) (kg)	Quantité d'aliment nécessaire pour produire 1 kg de poids vif
Indice de Consommation Technique (ICT) (kg)	Quantité totale d'aliment ingéré divisée par le poids de volaille abattus
Indice de Consommation Économique (ICE) (kg)	Quantité totale d'aliment ingéré divisée par le nombre de kg de volailles valorisables à l'abattoir. C'est-à-dire que l'on retire le poids de viande saisie du total.
Gain Moyen Quotidien (GMQ) (g/j)	Vitesse moyenne de prise de poids (poids moyen/durée d'élevage)
Index de Performance (IP)	Calculé par la formule : $(GMQ * (1 - mortalité) * 10) / \text{indice de consommation}$
Marge Poussin Aliment (MPA) (€/m ² /lot)	Montant total des ventes du lot moins les charges de poussins et d'aliment

• Poules pondeuses



INDICATEURS	REMARQUES
Durée du vide sanitaire (sem)	Nombre de jours entre deux lots
Durée du lot (sem)	Durée d'élevage plus durée du vide sanitaire
Pertes (%)	Pourcentage de perte dans l'élevage au cours de la durée d'élevage
Poids d'œuf par poule (kg/poule/lot)	Masse d'œufs / nombre de poules au démarrage du lot
Nombre d'œufs par poule	Calculé sur le nombre de poules au démarrage du lot
Indice de consommation (IC)	Consommation d'aliment / poids d'œufs produits
Marge Poule – Aliment (MPA) (€/poule/an)	Vente d'œufs + vente des réformes – (achat des poulettes + achat de l'aliment + frais financiers sur poulettes et aliments)

• Approche du calcul des charges en poulet standard

La récolte des données de l'année 2017 a été l'occasion de nombreuses réunions afin de déterminer les postes de charges les plus pertinents pour les intégrer à l'étude et surtout aux méthodes de récolte.

Grâce au travail du GEVODA (Groupement des Éleveurs de Volaille Drôme Ardèche et départements limitrophes), de nombreuses questions ont été résolues quant au calcul de ses critères. Ainsi, en production standard, un nombre de charges plus important a pu être pris en compte par rapport à la production Label Rouge. Le calcul des charges du GEVODA est présenté dans l'enquête qui suit. Ces données sont issues des Grands Livres de 11 éleveurs.



CHARGES	MÉTHODE D'ÉVALUTATION
Gaz	Relevé en élevage
Eau	Relevé en élevage
Électricité	Relevé en élevage
Dépense de santé	Relevé en élevage
Désinfection	Relevé en élevage
Main d'œuvre permanente	Relevé en élevage ou à dire d'expert : productivité à 3000m ² /UTH sur la base de 2 SMIC brut 2017 par UTH.
Main d'œuvre temporaire	Relevé en élevage dont l'enlèvement, prestation désinfection, mise en place et lavage
Litière	Dire d'expert. 4kg/ m ² / lot à 100-110€/t broyé arrivée élevage (4t/1000m ²)
Divers *	Relevé en élevage
Assurance	Relevé en élevage
Frais de gestion	Relevé en élevage
Service bancaires	Relevé en élevage
Téléphone/Internet/Poste	Relevé en élevage
Amortissement du poulailler et matériel	Dire d'expert - Source ITAVI. Valeur 330€/m ² amorti sur 15 ans et 7 lots par an => 330/(15*7)=3,14€/m ² /lot
Entretien réparation	Relevé en élevage
Frais de curage	Dire expert – Barème d'entraide Cuma 2018-2019 (2 tracteurs 100ch + fuel + balayeuse + nettoyeur haute pression sur la base de 10h pour 2000 m ²)

• Approche du calcul des charges en poulet Label Rouge

CHARGES	CALCUL
Gaz	Relevé en élevage
Eau	Relevé en élevage
Électricité	Relevé en élevage
Dépense de santé	Relevé en élevage
Désinfection	Relevé en élevage
Main d'œuvre permanente	Relevé en élevage ou à dire d'expert : productivité à 2133 m ² /UTH sur la base de 2 SMIC brut 2017 par UTH (source ITAVI)
Main d'œuvre temporaire	Relevé en élevage dont l'enlèvement, prestation désinfection, mise en place et lavage
Litière	Relevé en élevage ou à dire d'expert : 4kg/m ² / lot à 150€/t broyé arrivée élevage (4t/1000m ²) (source ITAVI)
Divers *	Relevé en élevage
Assurance	Relevé en élevage
Frais de gestion	Relevé en élevage

* Divers : représente l'ensemble des charges pour lesquelles il n'y a pas assez de données. Comprend : formation, fourniture de bureau, taxe ADAR, contrôles, fuel, petit matériel (papier, alvéole, Gritt) fuel total (si pas attribuable), frais de mécanisation, carburant véhicule autre, frais financiers, cotisation groupement, ATM.

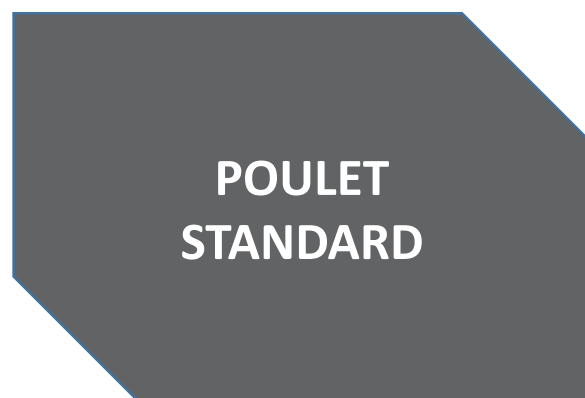
Critères techniques et marges

	Références GTE AURA 2017 Départements Ain et Drôme				Ain / Drôme 2016	Grand Ouest 2017 *
	25% inf.	Médiane	Moyenne	75% sup.	Moyenne	Moyenne
Durée du lot (jours)	48,00	50,00	51,01	54,25	52,27	
Durée d'élevage (jours)	37,00	39,00	39,10	41,00	37,34	
Poids moyen des anx (kg)	1,935	2,048	2,047	2,157	1,944	1,857
G.M.Q. (g/j)	50,69	53,01	52,95	55,12	52,85	
I.C. technique	1,614	1,658	1,658	1,706	1,720	1,668
% pertes	2,43%	4,14%	4,19%	5,71%	5,37%	4,46%
% de saisies	0,44%	2,32%	2,08%	3,39%	1,03%	0,96%
I.P.	289	312	308	328	293	
Kg/m ² /lot	39,61	42,56	42,45	45,96	40,04	
Marge PA en €/m ² /lot	7,590 €	8,526 €	8,401 €	9,293 €	7,957 €	
Marge PA en €/kg	0,183 €	0,201 €	0,198 €	0,219 €	0,198 €	
Durée du vide (jours)	8,0	11,0	11,9	15,0	14,9	
Nombre de lots par an	6,73	7,30	7,22	7,60	7,15	6,44
Densité	21,4	22,0	21,7	22,0	21,8	
kg/m ² /an	280,9	305,2	306,1	331,7	285,6	
MARGE PA en €/m²/an	53,23 €	60,00 €	60,68 €	68,31 €	56,87 €	54,44 €

* Résultats de l'enquête avicole 2017 réalisée auprès des élevages Grand-ouest – Chambre d'Agriculture du Grand Ouest (Bretagne, Nouvelle Aquitaine, Pays de la Loire, Normandie, Hauts de France)

Comparaison des lots « 25% inférieurs » et « 25% supérieurs » sur la marge PA en €/m²/an

	Références GTE AURA 2017 Départements Ain et Drôme		
	25% inf.	Moyenne	25% sup.
Durée du lot (jours)	53,33	51,01	46,79
Durée d'élevage (jours)	39,91	39,10	38,25
Poids moyen des anx (kg)	1,958	2,047	2,070
G.M.Q. (g/j)	49,79	52,95	54,58
I.C. technique	1,737	1,658	1,610
% pertes	5,53%	4,19%	3,41%
% de saisies	2,92%	2,08%	1,16%
I.P.	272	308	328
Kg/m ² /lot	40,01	42,45	43,88
Marge PA en €/m ² /lot	6,642 €	8,401 €	9,735 €
Marge PA en €/kg	0,167 €	0,198 €	0,222 €
Durée du vide (jours)	13,4	11,9	8,5
Nombre de lots par an	6,90	7,22	7,87
Densité	21,6	21,7	21,9
kg/m ² /an	275,4	306,1	343,7
MARGE PA en €/m²/an	45,31 €	60,68 €	76,24 €



Approche des charges



€/m ² /lot	Références GTE AURA 2017 Départements Ain et Drôme				GEVODA 2018
	25% inf.	Médiane	Moyenne	75% sup.	Moyenne
Gaz	0,73 €	0,76 €	0,87 €	1,17 €	0,94 €
Eau	0,08 €	0,12 €	0,12 €	0,17 €	0,18 €
Électricité	0,29 €	0,56 €	0,49 €	0,75 €	0,51 €
Main d'œuvre permanente			2,4 €		2,77 €
Main d'œuvre temporaire	0,78 €	0,84 €	0,83 €	1,10 €	0,76 €
Dépenses de santé	0,58 €	0,58 €	0,66 €	0,78 €	0,94 €
Désinfection	0,10 €	0,10 €	0,12 €	0,12 €	0,30 €
Divers	0,07 €	0,20 €	0,14 €	0,20 €	0,05 €
Litière	0,10 €	0,12 €	0,15 €	0,12 €	0,22 €
Assurance			0,31 €		0,37 €
Entretien / réparation			0,28 €		0,38 €
Frais de gestion			0,31 €		0,29 €
Services bancaires			NC		0,03 €
Téléphone/Internet/Poste			NC		0,05 €
Amortissement			3,14 €		3,14 €
Entretien réparation			NC		0,375 €
Frais de curage			0,22 €		NC

Critères techniques et marges

	Références GTE AURA 2017 Départements Ain et Drôme				Ain / Drôme 2016	Gd Ouest 2017
	25% inf.	Médiane	Moyenne	75% sup.	Moyenne	Moyenne
Durée du lot (jours)	100	105	107,25	109	105,53	109,2
Durée d'élevage (jours)	85	87	87,97	91	87,82	85,7
Poids moyen des anx (kg)	2,308	2,401	2,397	2,446	2,382	2,324
G.M.Q. (g/j)	26,95	27,95	27,75	28,52	27,76	27,31
I.C. technique	2,968	3,082	3,074	3,195	3,080	2,865
% pertes	1,88%	2,84%	3,55%	4,84%	3,13%	3,63%
% de saisies	0,34%	0,45%	0,54%	0,69%	0,47%	0,36%
I.P.	83	87	87	91	88	95
Kg/m ² /lot	24,42	25,18	25,27	26,30	25,43	24,54
Marge PA en €/m ² /lot	11,896 €	13,295 €	13,273 €	14,572 €	12,742 €	13,475 €
Marge PA en €/kg	0,476 €	0,531 €	0,523 €	0,560 €	0,502 €	0,549 €
Durée du vide (jours)	14,0	16,0	19,3	21,0	17,8	23,5
Nombre de lots par an	3,35	3,48	3,43	3,65	3,47	3,34
Densité	11,0	11,0	11,0	11,0	11,0	11,0
kg/m ² /an	82,0	87,6	87,2	92,0	88,0	82,0
MARGE PA en €/m²/an	40,27 €	44,96 €	45,47 €	50,90 €	43,99 €	45,03 €

Comparaison des lots « 25% inférieurs » et « 25% supérieurs » sur la marge PA en €/m²/an

	Références GTE AURA 2017 Départements Ain et Drôme		
	25% inf.	Moyenne	25% sup.
Durée du lot (jours)	115,53	107,25	102,40
Durée d'élevage (jours)	88,60	87,97	87,13
Poids moyen des anx (kg)	2,422	2,397	2,401
G.M.Q. (g/j)	27,27	27,75	28,24
I.C. technique	3,137	3,074	2,968
% pertes	5,06%	3,55%	2,54%
% de saisies	0,68%	0,54%	0,53%
I.P.	81	87	93
Kg/m ² /lot	24,47	25,27	25,90
Marge PA en €/m ² /lot	11,387 €	13,273 €	15,467 €
Marge PA en €/kg	0,451 €	0,523 €	0,598 €
Durée du vide (jours)	26,9	19,3	15,3
Nombre de lots par an	3,22	3,43	3,57
Densité	11,0	11,0	11,0
kg/m ² /an	80,3	87,2	92,4
MARGE PA en €/m²/an	36,04 €	45,47 €	55,12 €

**POULET LABEL
ROUGE**



Approche des charges

€/m ² /lot	Références GTE AURA 2017 Départements Ain et Drôme			
	25% inf.	Médiane	Moyenne	75% sup.
Gaz	0,60 €	0,86 €	1,09 €	1,34 €
Eau	0,22 €	0,32 €	0,34 €	0,49 €
Électricité	0,14 €	0,25 €	0,26 €	0,38 €
Main d'œuvre permanente			6,89 €	
Main d'œuvre temporaire	0,28 €	0,63 €	0,56 €	0,63 €
Dépenses de santé	0,30 €	0,62 €	0,81 €	1,26 €
Désinfection	0,02 €	0,07 €	0,09 €	0,12 €
Divers	0,05 €	0,09 €	0,09 €	0,09 €
Litière	0,24 €	0,33 €	0,30 €	0,44 €
Assurance			0,31 €	
Entretien / réparation			0,28 €	
Frais de gestion			0,31 €	

Critères techniques et marges

	Plein air		Biologique	
	Ain - Drôme	Grand Ouest	Ain - Drôme	Grand Ouest
	2017/2018	2016-2017*	2017/2018	2016-2017*
Durée de présence (j)	365	399	405	364
Durée totale du lot (j)	393	430	436	394
Nombre de lots / an	0,94	0,86	0,84	0,93
% pertes	13,08%	13,50%	9,24%	7%
Nombre d'œufs / poule / lot	307,06	310,9	311,52	304,5
Poids d'œuf (kg/poule/lot)	20,56	20,39	18,98	19,13
Poids moyen œufs (g)	64,34	61,97	62,29	62,36
Indice de Consommation	2,40	2,39	2,45	2,43
Consommation d'aliment (g/œuf)	152,30	148,9	150,02	153,2
Consommation d'aliment (kg/poule/lot)	46,76	46,1	44,73	47
Marge Poule - Aliment en €/poule/an	7,82	5,40	11,15	9,99

Approche des charges

en € /poule/an	Plein air		Biologique	
	Ain - Drôme	Grand Ouest	Ain - Drôme	Grand Ouest
	2017/2018	2016-2017*	2017/2018	2016-2017*
Eau	0,10 €	0,09 €	0,08 €	0,11 €
Électricité	0,23 €	0,18 €	0,25 €	0,28 €
Main d'œuvre permanente	2,52 €	NC	4,20 €	NC
Main d'œuvre temporaire	0,29 €	0,11 €	0,39 €	0,41 €
Dépenses de santé	0,40 €	0,14 €	0,41 €	0,13 €
Désinfection	NC	0,06 €	0,42 €	0,09 €
Divers	0,08 €	0,03 €	0,22 €	0,08 €
Assurances	NC	0,26 €	NC	0,34 €
Entretien	NC	0,15 €	NC	0,36 €
Frais de gestion	NC	0,12 €	NC	0,31 €

**POULE PONDEUSE
PLEIN AIR ET BIO**

• Approche du calcul des charges en poules pondeuses Plein air et Bio

CHARGES	CALCUL
Eau	Relevé en élevage
Électricité	Relevé en élevage
Dépense de santé	Relevé en élevage
Désinfection	Relevé en élevage
Main d'œuvre permanente	Relevé en élevage ou à dire d'expert : productivité à 20 000 poules/UTH en plein air et 12 000 poules/UTH en Bio sur la base de 2 SMIC brut 2017 par UTH (source ITAVI)
Main d'œuvre temporaire	Relevé en élevage - Principalement l'enlèvement
Divers *	Relevé en élevage

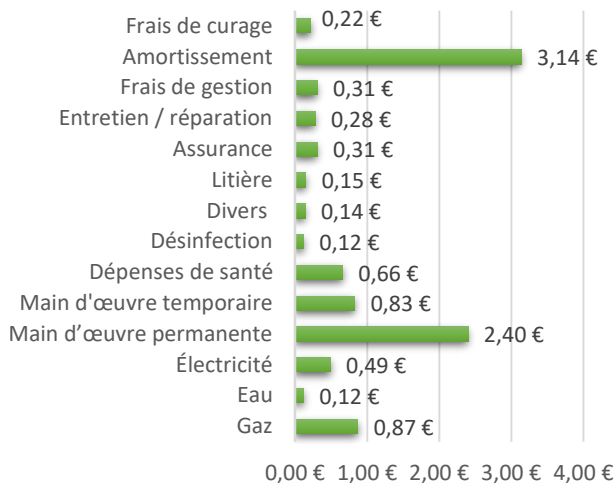
* Divers : formation, fourniture de bureau, taxe ADAR, contrôles, fuel, petit matériel (papier, alvéole, Gritt) fuel total (si pas attribuable), frais de mécanisation, carburant véhicule autre.



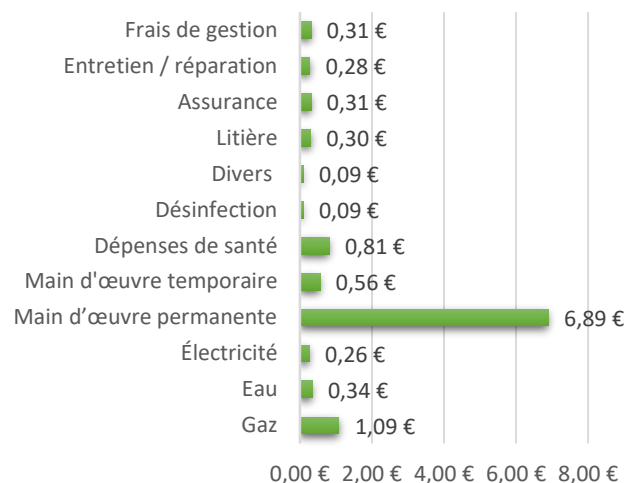
Approche du total moyen des charges

	Approche de la moyenne du total des charges	
	Sans amortissement	Avec amortissement
Poulet standard	6,79 €/m ² /lot	9,90 €/m ² /lot
Poulet standard	48,8 €/m ² /an	71,48 €/m ² /an
Poulet Label Rouge	11,14 €/m ² /lot	15,51 €/m ² /lot
Poulet Label Rouge	38,21 €/m ² /an	53,19 €/m ² /an
Poules pondeuses bio et plein air	3,25 €/poule/an	NC

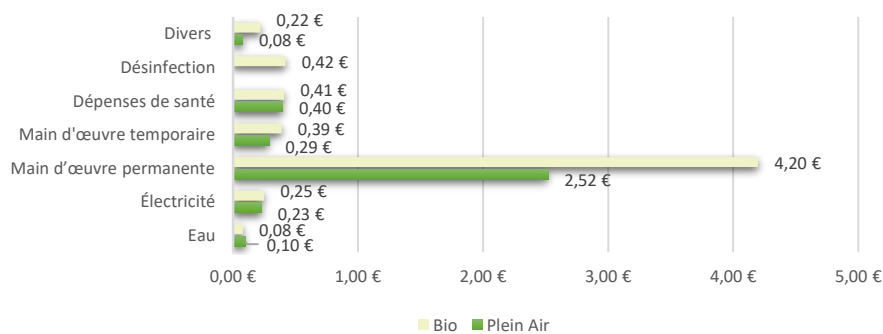
Poulet Standard (charges en €/m²/lot)



Poulet Label Rouge (charges en €/m²/lot)



Poule pondeuse plein air et bio (charges en €/poule/an)



Comparaison des moyennes par type de souche en Label Rouge

	Références GTE AURA 2017 Départements Ain et Drôme		
	Cou nu Blanc	Cou nu Jaune	Cou nu Noir
Durée du lot (jours)	101,46	112,38	107,38
Durée d'élevage (jours)	85,96	89,60	88,38
Poids moyen des anx (kg)	2,392	2,423	2,400
G.M.Q. (g/j)	28,11	27,54	28,15
I.C. technique	3,079	3,070	3,069
% pertes	3,85%	2,75%	4,93%
% de saisies	0,56%	0,36%	0,70%
I.P.	88	86	87
Kg/m ² /lot	25,46	25,28	25,03
Marge PA en €/m ² /lot	13,336 €	13,617 €	12,949 €
Marge PA en €/kg	0,523 €	0,533 €	0,517 €
Durée du vide (jours)	15,5	22,8	19,0
Nombre de lots par an	3,60	3,29	3,41
Densité	11,0	10,9	11,0
kg/m ² /an	91,7	84,5	85,2
MARGE PA en €/m²/an	47,98 €	44,70 €	44,12 €

DONNÉES TECHNICO-ÉCONOMIQUES DE LA VOLAILLE DU SUD-EST

CONTACTS

Baptiste BICHONNIER
Animateur CERVOSE
bichonnier@itavi.asso.fr

Aude MIEHE
Chef de projet études économiques
aude.miehe@aura.chambagri.fr

Hélène URE
Conseillère avicole et référente
techniques régionale Volaille Bio
helene.ure@ain.chambagri.fr

François GAUDIN
Conseiller spécialisé production
Volailles/Porc
francois.gaudin@drome.chambagri.fr

LES PARTENAIRES



Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
«développement agricole et rural»

Avec la participation financière

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes